



# Sélection à la fac... c'est la panique !

**ÉDUCATION** Il ne reste plus que dix jours aux universités pour finaliser ce qu'elles attendent des futurs candidats à l'entrée en licence. Un calendrier très serré, voire tout simplement intenable pour certains.

PAR CHRISTEL BRIGAUEAU

**UNE PARTIE DES PROFS DE FAC** font leur rentrée aujourd'hui avec une sérieuse gueule de bois. Et les fêtes n'y sont pour rien. Leur mal de tête porte un nom : Parcoursup – le terme choisi pour le nouveau dispositif d'orientation et d'affectation des élèves de terminale dans le supérieur. C'en est fini de l'explate-forme APB (admission post-bac), son très opaque algorithme pour aiguiller les élèves et le tirage au sort pour départager les candidats dans les filières les plus saturées. « Les choses se passeront désormais de façon plus simple et plus transparente », peut-on lire dans le document de 17 pages transmis le 11 décembre par le ministère de l'Enseignement supérieur aux personnels concernés.

## PRÉCIPITATION

Sauf que, d'après les témoignages d'enseignants-chercheurs à Marseille, à Strasbourg, à Paris, à Nanterre, à Créteil ou à Versailles, que nous avons recueillis, « les choses » semblent aussi se dérouler dans la précipitation. Voire ne pas se passer du tout. Pourtant, il y a urgence. Alors que la loi qui sous-tend la réforme n'est pas encore votée (elle le sera au plus tôt en mars), Parcoursup entre d'ores et déjà en piste (lire ci-dessous).

Dans dix jours au plus tard, chaque université devra avoir consigné dans le nouveau logiciel ses critères pour « classer » les candidatures qui vont lui parvenir. Toutes les filières, y compris celles qui ne sont pas très demandées, doivent en passer par là.

Jusqu'ici, les places en fac étaient automatiquement remplies, par informatique, en fonction des préférences formulées par les élèves : ceux qui avaient mis telle licence en vœu « numéro un » passaient d'abord. Cette hiérarchie, qui a abouti à

des naufrages de nombreux élèves méritants l'an dernier, est supprimée : désormais, c'est le profil du postulant qui sert de mètre étalon. En clair : les meilleurs dossiers sont admis prioritairement. Les moins bons, en revanche, resteront un moment sur liste d'attente avant de se voir attribuer une place.

Mais comment déterminer ce qu'est un « bon » dossier ? C'est à cette question que doivent répondre, cette semaine, les uni-

versités. A Amiens, par exemple, le département de sociologie se réunit demain. « En un jour, on est censés établir des critères transparents pour les familles. C'est tout simplement infaisable », s'inquiète Annabelle Allouch, maître de conférences et spécialiste des classements scolaires.

## LE TRI PAR LES NOTES NE PASSE PAS

« On n'aura pas les moyens d'étudier réellement les milliers de dossiers qu'on va recevoir et rien n'est prévu pour créer des modules de cours spécifiques pour les étudiants qui n'ont pas le niveau attendu à l'entrée, alors que c'est ce que prétend la réforme, confie cette directrice de licence à Paris-I. Au final, on va sécuriser les bons élèves, mais pour ceux qui sont en difficulté rien ne sera résolu. Cela s'appelle du triage et de la sélection, pas de l'orientation. »

A Aix-Marseille, la sociologue Corine Eyraud s'attend à « un traitement largement automatisé des dossiers. C'est ce qui se dit, même si la consigne n'est jamais écrite ». L'universitaire fait partie des 3 500 signataires de la pétition en ligne « La sélection n'est pas la solution » de l'Association des sociologues enseignants du supérieur (Ases).

Dans un département de l'université Paris-XIII, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), proposition a été faite de trier les élèves selon leur bac d'origine :

« Les lycéens venant de milieux professionnelles ou technologiques seraient orientés dans un cursus de licence en quatre ans, contre trois ans pour les bacs généraux », relate une professeur. Choquée par le projet, celle-ci a décidé de se mettre « en retrait » de la procédure.



**ON N'AURA PAS LES MOYENS D'Étudier RÉELLEMENT LES MILLIERS DE DOSSIERS QU'ON VA RECEVOIR**  
UNE DIRECTRICE DE LICENCE À PARIS-I



UNIVERSITE PARIS-XIII

**Parcoursup,**  
le nouveau dispositif  
d'orientation  
et d'affectation  
des élèves après  
le bac, est dénoncé  
par de nombreux  
enseignants-  
chercheurs.